

Stationnement à proximité du lycée Louis Pergaud et lors des réunions au lycée

T : Transport scolaire rue des Courtils : espace réservé aux seuls AUTOCARS et PIÉTONS



E : Entrée lycée voitures

N : Ne Pas Stationner



Cour du lycée (C)

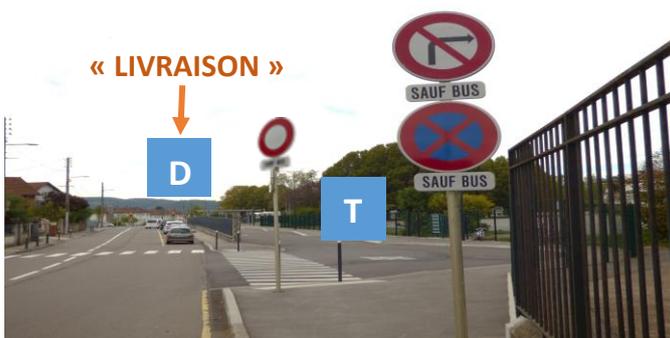
Lors des réunions au lycée, le stationnement est conseillé dans la cour du lycée (entrée par la rue des Courtils (E)).

Parking à l'intérieur du lycée (P)

Nous vous rappelons que les parents des élèves internes sont autorisés à utiliser le parking du personnel les lundis matins et vendredis soirs pour mieux accompagner leurs enfants.

Dépose minute (D)

Vous disposez d'une zone destinée à déposer ou à récupérer vos enfants à condition que votre arrêt soit court. L'espace qui vous est accessible dans la rue des Courtils est marqué « Livraison » et correspond à l'ancienne zone réservée aux transports en commun. Penser à avancer son véhicule dès qu'une place se libère.



Transport : Zone BUS rue des Courtils depuis 12/2017 (T)

L'aménagement de la rue des Courtils **est strictement réservé aux BUS/Autocars** pour mieux garantir la sécurité de vos enfants.

Les internes pourront désormais charger leurs bagages en soute à l'abri de la circulation routière.

Nous vous prions de respecter l'interdiction d'y circuler ou d'y stationner afin de garantir cette sécurité comme indiqué par les panneaux de signalisation.

Les demi-tours sont dangereux à hauteur des passages-piétons et de l'entrée du parking du personnel du lycée.

